

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2006

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie provisoire (maison des associations) en séance publique, à vingt heures, sous la présidence de Madame FLINTHAM-WALLET Anny, Maire.

Etaient présents : Mesdames Anny FLINTHAM-WALLET, Christiane HERBET, Marie-Françoise FELLER et Messieurs René BUTTIN, Claude CAHON, Jean-Luc HUYON, Eric OBRY, Jean-Paul VORBECK.

Pouvoir de Mr André BALUT à Mr Jean-Luc HUYON

Pouvoir de Mme Patricia VINCENT à Mme Christiane HERBET

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusé(e)s: Mr BALUT et Mme VINCENT (cf pouvoirs), Mme DERAMBURE

Etait absent : Mr CARON

Mr OBRY a été élu Secrétaire de séance.

Entretien des espaces verts

Un état récapitulatif du matériel a été établi par Mr Daboval, Mr Cahon et Mme Herbet. Il apparaît que certaines tondeuses sont hors d'usage (1986) ou que le coût des réparations est trop onéreux. Le Conseil Municipal décide de faire réaliser la tonte de certains espaces verts par la Communauté de Communes du Canton de Conty pour 40 € par heure de travail, matériel et chauffeur compris (environ 10 h tous les 15 jours), ce qui permettra de dégager du temps aux agents pour l'entretien des massifs de fleurs et de la Place du Petit Plachy. Néanmoins il est nécessaire de prévoir l'achat d'une nouvelle tondeuse d'une lame de 51 cm. Le Conseil Municipal a étudié plusieurs devis et décide de prévoir 2000 € au budget ; d'autres devis seront demandés ainsi que la reprise du matériel inutilisable.

Révision du POS et élaboration du PLU de la Commune de Nampty

Conformément à l'article L 123.6 du Code de l'Urbanisme, la Commune de Nampty demande au Conseil Municipal s'il souhaite être consulté au cours de la révision de leur POS et de l'élaboration de leur PLU. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ne souhaite pas être consulté sur ce dossier.

Equipement mobilier de la mairie

Il s'agit d'une première approche, après avoir visité le chantier, le Conseil Municipal recense les besoins et étudiera plusieurs devis.

Organisation des 13 et 14 juillet

Soirée du 13 juillet : Suite au récent décès de Mr Nicaise qui préparait les salades, Mme le Maire propose qu'un buffet froid soit organisé (à confirmer) sinon barbecue. Mise en place par les Conseillers et le personnel communal le 13 juillet après le Centre de Loisirs.

Le feu d'artifice sera tiré le 13 juillet par Mr Daboval : le projet de feu d'artifice commun avec la commune de Prouzel est abandonné, celle-ci souhaitant organiser sa soirée le 14 juillet.

Le 14 juillet : cérémonie commémorative au Monument aux Morts puis vin d'honneur

Informations du Maire

Concernant la voirie, afin d'inciter les conducteurs à ralentir

Madame le Maire présente un devis de « SPM Signalisation » pour un montant de 729 € TTC, concernant plusieurs marquages au sol :

- marquage axial Rue Edouard Philogène Wallet,
- bandes de stationnement Rue du Pont
- zébras Place du Petit Plachy

Concernant les réseaux électriques, Madame le Maire donne lecture du fax de la FDE

La Fédération Départementale de l'Electricité de la Somme nous a informé qu'elle allait procéder au renforcement du réseau électrique sur le CD 8. Le Conseil Municipal souhaite profiter de ces travaux pour réaliser l'effacement des réseaux. Un rendez-vous est fixé pour étudier cette opportunité.

Lecture du Compte rendu de Mr Courouble, Architecte, maître d'œuvre de la mairie

Inauguration de la mairie : trois dates ont été proposées à Monsieur le Préfet : les samedi 30 septembre, 7 octobre et 14 octobre, à 15 h

Courrier de Lou Organisation

Madame le Maire donne lecture du courrier de Lou Organisation concernant l'occupation de l'ancien petit théâtre désormais salle des mariages ou salle d'honneur, après en avoir discuté avec les membres du Conseil, un rendez-vous sera pris pour le 30 juin à 17 h 30

Plan Local d'Urbanisme de Plachy-Buyon

Distribution du compte rendu de Mme Boudard-Capon, Architecte Urbaniste, le Conseil poursuit l'étude.

Domaine scolaire

- Il est rappelé que l'intégralité de la compétence scolaire a été reprise par la Communauté de Communes du canton de Conty, par conséquent il n'y a plus de ligne de crédits pour l'école dans le budget communal
- Départ de Mme Cozette de l'école de Prouzel, suite au remaniement de l'Inspection Académique, des fleurs lui seront offertes lors du pot organisé par la commune de Prouzel
- Compte rendu RPI du 11 mars : des travaux seront réalisés pendant l'été par la Communauté de Communes du canton de Conty (séparation dans le local de rangement, délimitation d'un espace réservé aux petits)

Décisions Modificatives

Suite à plusieurs imprévus les virements de crédits suivants sont décidés par le Conseil Municipal :

Article 6712 virement de 90 € (amendes) provenant de l'article 022 (dépenses imprévues)

Article 678 virement de 237 € (régularisation logiciel Hélios) provenant de l'article 022

Changement de nom de la Place Petit Plachy

Madame le Maire donne lecture du courrier de Madame Anne-Marie DODART, qui ne souhaite pas que le nom de son père remplace celui de la place. Souhaitant néanmoins rendre hommage à Mr André DODART, Commandeur de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre avec Palme, Médaillé de la Résistance, ce sujet sera à nouveau évoqué lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Courriers de remerciements suite au versement des subventions : Tennis Club de la Coulée Verte, Association des Anciens Combattants, Prévention Routière, Lou Organisation, Association des Donneurs de Sang

Concernant le **concours des Villages fleuries** : le tour du village est prévu le samedi 1^{er} juillet

Stagiaire

Madame le Maire signale que la Commune a reçu de la MFR d'Yzengremer, le bulletin scolaire du stagiaire Aurélien Daboval, globalement satisfaisant, tout comme sont travail dans la commune.

Questions diverses

Fête du Centre de Loisirs

Elle aura lieu à l'école de Plachy- Buyon, sur le principe d'un repas partagé, les participants amèneront un plat, un dessert, etc ; la commune offrira l'apéritif.

Mr Vorbeck – Concernant l'Eau et l'Assainissement : l'étude de la DDAF Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Somme devrait être rendu prochainement.

Le Plan d'épandage des boues est en cours d'étude (confiée à SEDE Environnement), dès réception du résultat, une réunion sera prévue avec SEDE Environnement, Mr De Fransu de la DDAF et notre prestataire de service la SEP Société des Eaux de Picardie (ou Véolia Eau)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 10.